



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS
RACIALES**

**RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE FISCAL 2023-2024**

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non vérifié

Premier trimestre de l'exercice 2023-2024, terminé le 30 juin 2023

Table des matières

Analyse de l'état de la gestion financière 3

Déclaration de responsabilité de la direction 9

États financiers trimestriels non vérifiés 10-37

- État de la situation financière
- État des résultats
- État de l'actif net
- État des flux de trésorerie
- Notes complémentaires pour les états financiers trimestriels non vérifiés

Analyse de l'état de la gestion financière

Premier trimestre de l'exercice 2023-2024, période de trois mois se terminant le 30 juin 2023

Se reporter au rapport de gestion tel que présenté dans le rapport annuel du 31 mars 2023. Les mises à jour pour le premier trimestre de l'exercice 2023-2024, terminé le 30 juin 2023, sont les suivantes.

Analyse de l'état de la gestion financière

	30 juin 2023	31 mars 2023	Variations	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 282 931	2 119 710	163 221	8
Placements et actifs du fonds de dotation	25 794 114	25 473 840	320 274	1
Charges payées d'avance créances	101 359	269 972	(168 613)	(62)
Immobilisations	58 675	54 416	4 259	8
Total de l'actif	28 237 079	27 917 938	319 141	1
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	171 257	776 130	(604 873)	(78)
Salaires à payer	25 245	19 745	5 500	28
Apports et produits reportés	263 030	288 030	(25 000)	(9)
Crédits reportés	1 935 611	1 119 884	815 727	73
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	428	570	(142)	(25)
Actif net	25 841 508	25 713 579	127 929	0,5
Total du passif et de l'actif net	28 237 079	27 917 938	319 141	1

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent d'un solde de 861 024 \$ dans le compte bancaire, de 21 607 \$ dans le compte d'investissement en espèces détenu par le gestionnaire du fonds d'investissement de la FCRR de 300 \$ de petite caisse, et de 1 400 000 \$ dans le compte de certificats de placement garanti encaissables au 30 juin 2023.

Analyse de l'état de la gestion financière (suite)

Les placements et l'actif du fonds de dotation ont augmenté de 1 %, soit de 320 274 \$, par rapport à la valeur des placements au 31 mars 2023. Pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2023, le portefeuille combiné a enregistré un rendement positif de 0,44 %, soit un gain de 111 244 \$ (30 juin 2022 - 8,48 %, soit une perte de 2 156 012 \$) après tous les frais et impôts. Le taux de rendement excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est de - 4,02 %, soit une perte de 1 024 167 \$ (30 juin 2022 - 0,33 %, soit une perte de 82 711 \$).

Les charges payées d'avance et les créances ont diminué de 168 613 \$ par rapport au 31 mars 2023. Cette diminution est due principalement à une réduction des crédits à recevoir et des créances sur les transactions en cours.

Les immobilisations ont augmenté de 4 259 \$ par rapport au 31 mars 2023. L'augmentation est due à l'ajout d'équipement informatique d'une valeur de 11 760 \$, réduit par l'amortissement de tous les actifs de 7 501 \$ pour cette période.

Passif

Les comptes créditeurs et les charges à payer ont diminué de 604 873 \$ par rapport au 31 mars 2023. Cette diminution est principalement due à une réduction des dettes pour les transactions en cours et des comptes fournisseurs.

Les apports et produits reportés ont diminué de 25 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2023, par rapport au 31 mars 2023, et sont constitués d'un fonds de programme grevé d'affectations externes pour un montant de 263 030 \$.

Les crédits reportés de 1 935 611 \$ sont constitués de la partie non utilisée des crédits de 2022/23 qui se montent à 1 119 884 \$ et des crédits reçus pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2023 qui se montent à 2 250 000 \$, moins le montant de 1 434 273 \$ alloué aux dépenses du programme.

L'actif net a augmenté de 0,5 % ou de 127 929 \$ au cours de la période de trois mois se terminant le 30 juin 2023, par rapport au 31 mars 2023, principalement en raison de pertes provenant du résultat net d'exploitation de 1 007 482 \$, compensées par des gains de réévaluation (non réalisés) de 1 135 411 \$ provenant des actifs du Fonds d'investissement et de dotation pour la période.

Analyse de l'état des opérations

	30 juin 2023	30 juin 2022	Variations	
	\$	\$	\$	%
Produits d'exploitation				
Crédits	1 434 273	920 500	513 773	56
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	73 777	39 883	33 893	(47)
Projets financés	-	1 843	1 843	(100)
Total des revenus	1 508 050	962 226	545 823	57
Revenu net des placements				
Revenu de placement généré	191 131	108 471	82 660	76
Variations de juste valeur - réalisées	(1 215 297)	(191 181)	(1 024 116)	536
Revenus nets des placements	(1 024 167)	(82 711)	(941 456)	1 138

Les **sources de revenus** ont augmenté de 545 823 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, comparativement au 30 juin 2022, principalement en raison d'une augmentation des crédits de 513 773 \$.

Revenus nets des investissements : L'une des principales sources de revenus du CRRF provient des revenus d'investissement générés par la contribution initiale du Fonds de dotation de 24 millions de dollars et par d'autres investissements. Les revenus des investissements comprennent les intérêts en espèces et hors espèces, les dividendes et les distributions de revenus, après déduction des frais de gestion de portefeuille.

Les revenus d'investissement gagnés s'élèvent à 191 131 \$, soit une augmentation de 82 660 \$ par rapport à la période de trois mois terminée le 30 juin 2022.

Les **variations de la juste valeur réalisée** des placements et des actifs du Fonds de dotation ont diminué de 1 024 116 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en raison d'une perte de 1 095 659 \$ dans les gains réalisés sur la vente de placements et d'une perte de 119 638 \$ dans la perte réalisée sur la vente de devises. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours de cette période (2022 - aucune).

Les gains et pertes non réalisés sur les investissements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Un gain de réévaluation de 1 135 411 dollars a été enregistré pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (perte de 2 073 3021 dollars au 30 juin 2022), soit une diminution de 3 208 713 dollars des pertes, principalement en raison d'une augmentation des gains non réalisés attribués à la valeur de marché du fonds de dotation et des portefeuilles d'investissement au cours de cette période.

Analyse de l'état des opérations (suite)

Les **résultats d'exploitation nets** de la FCRR pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023 reflètent un déficit de 1 007 482 \$, comparativement à un déficit de 151 597 \$ pour la période précédente. L'augmentation du déficit est principalement due à une perte de placement de 1 024 167 \$ au cours de cette période (30 juin 2022 - perte de placement de 82 711 \$).

Dépenses	30 juin, 2023	30 juin 2022	Variations	
	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	716 646	513 639	203 007	40
Éducation et formation du public	354 511	49 211	305 300	620
Communications	167 000	20 339	146 661	721
Honoraires professionnels	69 852	22 238	47 614	214
Bureau et frais divers	46 941	35 179	11 762	33
Conférences, colloques et consultations	32 884	26 854	6 030	22
Programmes de recherche	27 142	7 390	19 752	267
Loyer	24 085	15 154	8 931	59
Honoraires et frais de déplacement des membres	14 824	22 795	(7 971)	(35)
Recrutement et perfectionnement du personnel	12 031	17 549	(5 518)	(31)
Fonds national de lutte contre le racisme	11 449	290 653	(279 204)	(96)
Amortissement	7 501	5 369	2 132	40
Systèmes informatiques et développement	6 483	4 730	1 753	37
Charges d'intérêt	16	12	4	33
Total des dépenses	1 491 365	1 031 113	460 252	45

Le total des dépenses de fonctionnement de la FCRR s'élevait à 1 491 365 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2023 (30 juin 2022 – 1 031 113 \$), les trois principales utilisations des fonds étant les salaires et les avantages sociaux, l'éducation et la formation du public, et les communications totalisant respectivement 716 646 \$, 354 511 \$ et 167 000 \$. L'augmentation de 460 252 \$ des dépenses opérationnelles s'explique principalement par l'augmentation des frais de personnel de 197 507 \$, des dépenses d'éducation et de formation du public de 305 300 \$ et des dépenses de communication de 146 661 \$.

Les dépenses de **salaires et avantages sociaux** ont augmenté de 203 007 \$ par rapport à la période précédente, principalement en raison de la création de nouveaux postes pour augmenter la capacité interne de la FCRR afin de mettre en œuvre son plan d'affaires 2023-24 qui a été élaboré en réponse au financement du gouvernement fédéral de 18 millions de dollars sur deux exercices fiscaux.

Analyse de l'état des opérations (suite)

L'augmentation de 305 300 \$ des dépenses liées à **l'éducation et à la formation du public** par rapport à la période précédente est principalement due aux dépenses du groupe de travail sur les crimes haineux et aux travaux liés à la politique publique, aux projets qui visent à soutenir les initiatives s'attaquant au racisme anti-asiatique et aux projets de bourses d'études pour les médias.

Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris le fonds de dotation et les revenus d'investissement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR approuvée par le Conseil, le capital des fonds de dotation est protégé à perpétuité et la FCRR ne peut que puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et les autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation. Une réserve a été établie pour couvrir les besoins en revenus annuels dans les cas où la dotation ne génère pas les revenus annuels requis.

Perspectives d'avenir

Exercice financier 2023-2024

La base financière de la Fondation canadienne des relations raciales repose actuellement sur sa dotation et sur le financement temporaire du gouvernement fédéral. En fait, la FCRR est la seule société d'État fédérale au sein du ministère du Patrimoine canadien qui ne reçoit pas de crédits permanents pour ses activités de base.

La Fondation a été créée pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise et elle génère environ 0,500 million de dollars par an.

Dans le budget 2022, le gouvernement du Canada a alloué 18 millions de dollars sur deux exercices financiers, ce qui a grandement amélioré la capacité de la Fondation à mieux remplir son mandat statutaire de lutte contre le racisme. Par conséquent, le financement fédéral a représenté 9 millions sur le budget de 12,1 millions de la Fondation en 2021-2022.

Ce financement vital a fourni le soutien nécessaire pour augmenter les effectifs et offrir une nouvelle programmation élargie. L'effectif de la Fondation est passé de dix-sept personnes à vingt-quatre, ce qui a permis un engagement plus profond et a suscité des attentes au sein des communautés, qui espèrent que la Fondation sera un rassembleur national cohérent et efficace dans la lutte contre le racisme au Canada.

L'avenir

Le budget approuvé par le Conseil d'administration pour 2023-24 est régulièrement évalué par la direction générale et le Comité des finances et de l'audit du Conseil d'administration. Si nécessaire, des ajustements sont apportés en consultation avec le Conseil d'administration,

Perspectives d'avenir (suite)

après recommandation du Comité des finances et de l'audit. Les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques applicables du gouvernement. Les états financiers trimestriels et les notes correspondantes sont préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site web dans un souci de transparence et de responsabilité.

La CRRF a élaboré et mettra en œuvre une variété de programmes renforcés et ciblés dans toutes les régions du Canada, nécessaires pour remplir le mandat national de la CRRF de lutter contre le racisme d'un océan à l'autre et d'aider à soutenir l'engagement du gouvernement fédéral en faveur d'une plus grande inclusion.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

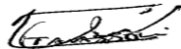
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, et des contrôles internes que la direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'inexactitudes importantes. Il incombe également à la direction de s'assurer que toutes les autres informations contenues dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes présentées dans les états financiers trimestriels.

28 août 2023



Mohammed Hashim
Directeur général



Arsalan Tavassoli MA, CPA, CGA
Directeur des finances et de l'administration

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État de la situation financière
Au 30 juin 2023

	30 juin 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	2 282 931	2 119 710
Charges payées d'avance	49 791	109 051
Créances (note 6)	51 568	160 921
Placements (note 4)	-	15 201
	<u>2 384 290</u>	<u>2 404 883</u>
Actifs du fonds de dotation (note 5)	24 618 243	20 491 918
Placements (note 4)	1 175 871	4 966 721
Immobilisations (note 8)	<u>58 675</u>	<u>54 416</u>
	<u>28 237 079</u>	<u>27 917 938</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer (note 6))	171 257	776 130
Salaires à payer (note 6)	25 245	19 745
Contributions et revenus reportés (note 10)	263 030	288 030
Crédits reportés (note 15)	1 935 611	1 119 884
	<u>2 395 143</u>	<u>2 203 789</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	428	570
	<u>2 395 571</u>	<u>2 204 359</u>
Actifs nets		
Non affecté	1 452 535	2 464 419
Investi en immobilisations (note 13)	58 248	53 846
Gains de réévaluation accumulés	330 725	(804 686)
Affecté à des fins de dotation (note 5)	<u>24 000 000</u>	<u>24 000 000</u>
	<u>25 841 508</u>	<u>25 713 579</u>
	<u>28 237 079</u>	<u>27 917 938</u>

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des opérations
Pour la période se terminant le 30 juin 2023

	Trois mois terminés le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Revenus	\$	\$
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	73 777	39 883
Projets financés	-	1 843
	73 777	41 726
Dépenses (note 16)		
Dépenses de programmes	686 739	410 287
Éducation et formation du public	354 511	49 211
Frais d'administration	220 991	137 427
Dépenses de fonctionnement	124 294	62 362
Conférences, colloques et consultations	32 884	26 854
Programmes de recherche	27 142	7 390
Réunions du Conseil d'administration	14 824	22 795
Recrutement et perfectionnement du personnel	12 031	17 549
Fonds national de lutte contre le racisme	11 449	290 653
Systèmes d'information et développement	6 484	4 730
Projets financés	-	1 843
Coût financier	16	12
	1 491 365	1 031 112
Résultat net des opérations avant crédits et revenus nets des dotations et investissement	(1 417 588)	(989 387)
Affectations (note 15)	1 434 273	920 500
Produits nets des dotations et placements (note 12)	(1 024 167)	(82 711)
Résultat net des opérations	(1 007 482)	(151 597)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des gains et pertes de réévaluation

	Trois mois terminés le	
	30 juin 2023	30 juin 2022
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début de la période	(804 685)	(325 802)
Gains (pertes) non réalisés attribuables à :		
Investissements de portefeuille et actifs du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(1 099 627)	(1 517 715)
Instruments financiers désignés à la catégorie de la juste valeur	1 019 740	(746 767)
Montants reclassés dans l'état des résultats :		
Investissements de portefeuille et actifs du Fonds de dotation en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	1 158 090	13 990
Instruments financiers désignés dans la catégorie de la juste valeur	57 208	177 191
Gains (pertes) nets de réévaluation pour la période	1 135 411	(2 073 301)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de la période	330 725	(2 399 105)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des gains et pertes de réévaluation
Non vérifiés

30 juin 2023	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	30 juin 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	2 464 419	53 846	(804 686)	24 000 000	25 713 579
Résultat net des opérations	(1 007 482)	-	-	-	(1 007 482)
Gain de réévaluation	-	-	1 135 411	-	1 135 411
Variation nette de l'investissement dans les immobilisations (note 13)	(4 401)	4 401	-	-	-
Actif net à la fin de la période	1 452 535	58 248	330 725	24 000 000	25 841 508

31 mars 2023	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	31 mars 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	2 773 657	40 991	(325 803)	24 000 000	26 488 845
Résultat net des opérations	(296 383)	-	-	-	(296 383)
Perte de réévaluation	-	-	(478 883)	-	(478 883)
Variation nette de l'investissement dans les immobilisations (note 13)	(12 855)	12 855	-	-	-
Actif net à la fin de la période	2 464 419	53 846	(804 686)	24 000 000	25 713 579

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS INTERMÉDIAIRES NON VÉRIFIÉS
État des flux de trésorerie

Trois mois terminés le

	30 juin 2023	30 juin 2022
	\$	\$
Activités d'exploitation :		
Résultat net des opérations	(1 007 482)	(151 597)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement	7 501	5 369
Revenus d'intérêts de dividendes et de dons non monétaires	39 189	29 582
(Pertes) réalisées liées aux instruments financiers dans les investissements et dans les actifs du Fonds de dotation (note 12)	1 215 297	191 181
	<u>254 505</u>	<u>74 536</u>
Variations des actifs et passifs d'exploitation hors caisse :		
Diminution des charges payées d'avance	59 261	37 890
Diminution des créances	101 584	242 559
Diminution des comptes créditeurs et des charges à payer salaires à payer	(590 678)	(237 549)
Augmentation des contributions différées des revenus différés et des crédits différés	790 727	327 657
	<u>615 399</u>	<u>445 093</u>
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(11 760)	(17 108)
	<u>(11 760)</u>	<u>(17 108)</u>
Encaisse nette utilisée dans les activités d'investissement	(11 760)	(17 108)
Activités d'investissement :		
Produit de la vente d'investissements de dotation et d'autres investissements	25 960 711	2 604 826
Achat de placements de dotation et d'autres placements	(26 400 987)	(2 769 781)
Liquidités nettes fournies (utilisées) par les activités d'investissement	(440 276)	(164 955)
Activités de financement :		
Remboursement d'obligations de location-acquisition	(142)	(135)
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	(142)	(135)
Augmentation de la trésorerie	<u>163 221</u>	<u>262 351</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	2 119 710	3 833 778
Liquidités et équivalents de liquidités à la fin de la période	<u>2 282 931</u>	<u>4 096 129</u>

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2024 ended June 30, 2023

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables :

(a) Mode de présentation :

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Comptabilisation des produits :

(i) Dons et apports :

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus, ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Comptabilisation des produits (suite)

(ii) Produits financiers nets :

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada fournit des fonds à la Fondation canadienne des relations raciales par le biais de crédits de contrepartie.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisent en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2024 ended June 30, 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

(a) Comptabilisation des produits : (suite)

(iv) Parrainages :

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus, ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

(v) Dons en nature :

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

(vi) Services rendus par les bénévoles :

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

(vii) Produits divers :

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la Trésorerie et les équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 30 juin 2023, aucune provision n'a été comptabilisée (20 juin 2022 – aucune).

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subis une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation

Détermination de la juste valeur :

(e) La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

(g) Œuvres d'art :

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2024 ended June 30, 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Conversion des devises :

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

(i) Avantages sociaux futurs :

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 % de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. Lors de cet exercice, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 14 879 \$ (30 juin 2022 – 15 520 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(j) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

(k) Éventualités :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour

2. Principales méthodes comptables (suite)

éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 30 juin 2023, il n'y avait aucune réclamation en cours (30 juin 2022 – aucune).

(l) Répartition des charges par fonction :

Les activités de la Fondation sont réalisées par des secteurs fonctionnels qui fournissent des services intégrés à ses différents programmes. Les dépenses sont présentées par fonction ou par grand programme et au total dans l'état des résultats ci-joint et sont présentées par le détail des dépenses par objet et au total dans le tableau de la note 16 des états financiers. Les dépenses sont réparties entre les fonctions selon des taux basés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux adoptés pour la répartition des dépenses entre les fonctions, la nature des dépenses réparties et la base sur laquelle cette répartition a été effectuée sont les suivants.

<u>Objet</u>	<u>% d'allocation</u>	<u>Fonction</u>
Salaires et avantages	75 % 25 %	Dépenses de programmes Frais d'administration
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	100 %	Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme
Communications	75 % 25 %	Dépenses de programme Frais d'administration
Loyer	65 % 35 %	Dépenses de programme Frais d'administration

(m) Opérations entre apparentés :

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

4. Placements :

Les placements se composent des actifs suivants au 30 juin 2023 :

30 juin 2023	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	937 193		937 193
Placements en instruments à taux fixe canadiens		238 678	238 678
	937 193	238 678	1 175 871

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (30 juin 2022 – aucune).

Les placements se composent des actifs suivants au 31 mars 2023 :

31 mars 2023	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	15 201	2 229 060	2 244 261
Titres de participation canadiens	-	549 494	549 494
Titres de participation étrangers	-	2 188 167	2 188 167
	15 201	4 966 721	4 981 922

5. Fonds de dotation :

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation.

5. Fonds de dotation (suite)

Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 30 juin 2023 :

30 juin 2023	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 684 394		3 684 394
Placements en instruments à taux fixe canadiens		7 297 664	7 297 664
Titres de participation canadiens		4 980 779	4 980 779
Titres de participation étrangers		8 655 406	8 655 406
	3 684 394	20 933 849	24 618 243

La valeur comptable du fonds de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (31 mars 2023 – aucune).

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2023 :

31 mars 2023	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	691 758	-	691 758
Placements en instruments à taux fixe canadiens	62 830	8 667 406	8 730 236
Titres de participation canadiens	-	2 109 663	2 109 663
Titres de participation étrangers	-	8 960 261	8 960 261
	754 588	19 737 330	24 618 243

6. Gestion des risques financiers :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

6. Gestion des risques financiers (suite)

(a) Composition de l'actif :

Au 30 juin 2023, la composition du portefeuille de **placements** de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée *
70,70 % en trésorerie et équivalents de trésorerie 20,30 % en instruments à taux fixe	80 % 20 %	65 % - 100 % 0 % - 35 %

Au 30 juin 2023, la composition du portefeuille du **fonds de dotation** de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
15 % en trésorerie	0 %	0 % - 10 %
29,60 % en instruments à taux fixe	25 %	20 % - 35 %
20,20 % en titres de participation canadiens	20 %	40 % - 65 %
32,20 % en titres de participation internationaux	30 %	40 % - 65 %
0 % en alternatives	5 %	5 % - 30 %

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

(b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

(i) Titres à taux fixe :

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte

(b) Risque de crédit (suite) :

de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit. La valeur de marché des titres à revenu fixe tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente donc l'exposition maximale au risque de crédit de la Fondation.

Au 30 juin 2023, l'**investissement** de la Fondation est investi dans des titres à revenu fixe ayant les notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	30 juin 2023
	Pourcentage de la valeur
AAA (note court terme + R1)	55,5 %
AA	9,92 %
A	10,6 %
BBB	12,9 %
BB et autres	6,7 %

Au 30 juin 2023, les actifs du Fonds de dotation de la Fondation sont investis dans des titres à revenu fixe assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	30 juin 2023
	Pourcentage de la valeur
AAA (note court terme + R1)	88,1 %
AA	2,2 %
A	3,7 %
BBB	4,6 %
BB au autres	1,4 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un certain nombre d'agences de notation réputées (par exemple Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plusieurs notations sont obtenues pour un titre, c'est la notation la plus basse qui a été retenue.

2. Gestion des risques financiers (suite)

(b) Risque de crédit (suite) :

(ii) Créances :

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 30 juin 2023, les créances comprennent des soldes de 51 511 \$ (31 mars 2023 – 160 906 \$) de moins de 3 mois, 57 \$ (31 mars 2023 – 18 \$) entre 3 et 12 mois et aucun (31 mars 2023 – 15 \$) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 30 juin 2023 :

	30 juin 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Gouvernement du Canada	48 013	119 809
Créances sur les opérations en cours	-	7 768
Dividendes, intérêts et distributions	-	28 308
Autres organismes	3 555	5 036
	51 568	160 921

(c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la duration des titres. La duration est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La duration se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La duration du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durations de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durations des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

2. Gestion des risques financiers (suite)

(c) Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 30 juin 2023, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	30 juin 2023	31 mars 2023
	\$	\$
	12 189 107	10 974 497

Au 30 juin 2023, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	30 juin 2023
	\$
Moins de 1 an	5 346 640
De 1 à 5 ans	3 319 627
De 5 à 10 ans	1 885 309
Plus de 10 ans	1 637 530
	12 189 107

(d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Les informations sur le risque de change pour le 30 juin 2023 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. Au 31 mars 2023, les informations sur le risque de change de la Fondation étaient les suivantes :

Environ 24,61 % (2022 – 25,60 %) du fonds de dotation de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des éléments de l'actif du fonds de dotation était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

2. Gestion des risques financiers (suite)

(c) Risque de change (suite)

Environ 24,61 % (2022 – 25,60 %) du compte de placement de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des actifs du compte de placement non affecté était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Le portefeuille de la Fondation est exposé au risque de change en ce qui concerne les placements effectués dans la monnaie suivante :

31 mars 2023			
Valeur de marché	\$ US en fonds \$ CA	31 mars 2022	\$ US en fonds \$ CA
		6 322 862 \$	6 752 830 \$
% du portefeuille		24,61 %	25,60 %

Ces montants sont fondés sur la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation. Les autres actifs financiers et passifs financiers qui sont libellés en devises n'exposent pas la Fondation à un important risque de change.

Le risque de change de 6 322 862 \$ (2022 – 6 752 830 \$) comprend le solde de trésorerie du portefeuille en dollars américains non affecté de 71 126 \$ US ou 96 255 \$ CA (2022 – 65 110 \$ US or 81 361 \$ CA).

Au 31 mars 2023, si la valeur du dollar canadien venait à augmenter ou à diminuer de 10 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables demeurant inchangées, l'état des gains et pertes de réévaluation aurait connu une hausse ou baisse, selon le cas, d'environ :

	Hausse de valeur	Baisse de valeur	Hausse de valeur	Baisse de valeur
\$ US en fonds \$ CA	632 286 \$	(632 286 \$)	675 283 \$	(675 283 \$)

Dans la pratique, les résultats peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

2. Gestion des risques financiers (suite)

(e) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriés combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de trois autres révisions le 19 juillet 2017, le 13 octobre 2017 et le 25 mai 2023 était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 30 juin 2023 sont comme suit :

Investissement :

Catégorie d'actifs	Objectif stratégique	Fourchette	Indice de référence
Trésorerie et court terme	80 %	65 % – 100 %	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
Revenu fixe	20 %	0 % – 35 %	
Obligations à court terme			Indice global des obligations à court terme FTSE Canada

2. Gestion des risques financiers (suite)

(e) Autre risque de prix (suite) :

Fonds de dotation :

Catégorie d'actifs	Objectif stratégique	Fourchette	Indice de référence
Trésorerie et court terme	0 %	0 % – 10 %	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
Revenu fixe	25 %	20 % – 35 %	
Obligations Core Plus			Indice obligataire universel FTSE Canada
Obligations à court terme			Indice global des obligations à court terme FTSE Canada
Actions	55 %	40 % – 65 %	
Canadiennes	20 %		Indice composite S&P/TSX
mondiales	30 %		Indice net MSCI World
marchés émergents	5 %		Indice net MSCI marchés émergents
Alternatives	20 %	5 – 30 %	

(f)

Risque de liquidité :

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 30 juin 2023, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer				
Autres créditeurs et charges à payer	164 691	550	6 016	171 257
Salaires à payer	25 245	-	-	25 245
Total	189 937	550	6 016	196 502

2. Gestion des risques financiers (suite)

Risque de liquidité (suite) :

Au 31 mars 2023, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

(e) Crédeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	8 695	-	-	8 695
Autres crédeurs et charges à payer	760 869	550	6 016	767 435
Salaires à payer	19 745	-	-	19 745
Total	789 309	550	6 016	795 875

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

Niveau 1	Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
Niveau 2	Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
Niveau 3	La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

Les informations concernant la hiérarchie de la juste valeur pour le 30 juin 2023 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2023 :

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Trésorerie	691 758	-	-	691 758
Placements en instruments à taux fixe	-	10 974 497	-	10 974 497
Titres de participation canadiens	2 659 157	-	-	2 659 157
Titres de participation étrangers	6 101 257	5 047 171	-	11 148 428
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	9 452 172	16 021 668	-	25 473 840

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2024 ended June 30, 2023

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 30 juin 2023 :

	Coût	Amortissement comptable cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	128 991	121 695	7 298
Matériel informatique	115 067	67 777	47 290
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	735	932
	245 725	190 207	54 518

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 7 501 \$ (30 juin 2022 – 5 369 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2023 :

	Coût	Amortissement comptable cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 718	121 661	3 057
Matériel informatique	137 880	87 012	50 868
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	1 176	491
	265 265	184 838	54 416

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition :

En mars 2021, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2021. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 147 \$ pour un total de 1 764 \$, à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2024, est garantie par le matériel connexe.

Obligation en vertu d'un contrat de location au 30 juin 2023 :

	30 juin 2023	31 mars 2023
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	428 \$	570 \$

10. Apports reportés et produits reportés :

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2024 ended June 30, 2023

10. Apports reportés et produits reportés (suite) :

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 30 juin 2023 :

	30 juin 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Produits reportés provenant de sources non gouvernementales	334 136	248 030
Produits reportés provenant de sources gouvernementales	40 000	40 000
Solde à la fin de l'exercice	533 014	288 030

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

	30 juin 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	534 858	534 858
Déduire : montants comptabilisés en produits	(25 000)	(246 828)
Solde à la fin de l'exercice	263 030	288 030

11. Droits contractuels et obligations contractuelles :

Au 30 juin 2022, les recettes contractuelles minimales prévues totalisaient 1 791 155 \$ (1 957 655 \$ au 31 mars 2023). Il n'y a pas de droits contractuels pour cette année.

Exercice	Obligations contractuelles \$
2023-24	988 048
2024-25	470 995
2025-26	121 293
2026-27	109 993
2027-28	100 827
Total	1 791 155

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2024 ended June 30, 2023

12. Produits financiers nets :

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	30 juin 2023	30 juin 2022
	\$	\$
Gains réalisés (pertes) sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(1 015 092)	(152 287)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe dividendes de l'actif du fonds de dotation	188 395	120 681
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(29 725)	(33 847)
	(856 423)	(65 453)
Produits financiers nets sur les placements		
Gains réalisés (pertes) sur la vente de placements	(200 205)	(38 895)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe dividendes	39 573	30 265
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(7 112)	(8 628)
	(167 744)	(17 257)
Produits financiers nets	(1 024 167)	(82 710)

13. Investissement en immobilisations :

(a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	30 juin 2022	31 mars 2023
	\$	\$
Immobilisations	58 675	54 416
Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(428)	(570)
	58 248	53 846

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	30 juin 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	11 760	38 314
Moins : immobilisations louées	-	-
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	11 760	38 314
Amortissement des immobilisations	(7 201)	(26 011)
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	142	552
Variation nette de l'investissement en immobilisations	4 401	12 855

14. Opérations entre apparentés :

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 80 202 \$ (30 juin 2022 – 81 225 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 30 juin 2023, la Fondation avait un crédit à recevoir de 48 013 \$ (31 mars 2023 – 119 809 \$) auprès de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

15. Crédits :

Le financement du gouvernement comprend les éléments suivants :

	30 juin 2023	30 juin 2022
Crédits parlementaires fournis	\$	\$
Crédits reportés - début de la période	1 119 884	2 964 654
Crédits reçus - Estimation principale	2 250 000	1 250 000
	3 369 884	4 214 654
Crédits comptabilisés en produits	1 434 273	920 500
Crédits reportés	1 935 611	3 294 154
	3 369 884	4 214 654

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2024 ended June 30, 2023

16. Tableau des charges par objet :

Charges	<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	716 646	513 639
Éducation et formation du public	354 511	49 211
Communications	167 000	20 339
Honoraires professionnels	69 852	22 238
Frais administratifs et généraux	46 941	35 179
Conférences, colloques et consultations	32 884	26 854
Programmes de recherche	27 142	7 390
Loyer	24 085	15 154
Honoraires et frais de déplacement des membres	14 824	22 795
Recrutement et perfectionnement du personnel	12 031	17 549
Fonds national pour la lutte contre le racisme	11 449	290 653
Amortissement	7 501	5 369
Systèmes informatiques et développement	6 484	4 730
Charges d'intérêts	16	12
	1 491 365 \$	1 031 113 \$

17. L'impact de la COVID-19 :

La pandémie de la COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact négatif sur nos résultats d'exploitation. La Fondation a fermé ses portes au public le 17 mars 2020, tout en poursuivant la plupart de ses activités ou en les adaptant pour une diffusion numérique pendant la période de fermeture.